

le Boisé

REVUE MUNICIPALE DE LA VILLE DE BOIS-DES-FILION | HIVER 2024

N'oubliez pas
votre clapet !

Page 9

Un temps des fêtes
écologique !

Page 13

Vos élu·es et
élus·es à l'œuvre

Page 20



À compter du
4 janvier 2024,

en raison des rénovations à l'hôtel de ville, si vous devez vous déplacer pour obtenir un service, nous serons heureux de vous accueillir au Centre culturel, 485, boulevard Adolphe-Chapleau et au 59, 37^e Avenue, pour le service de l'Aménagement du territoire.

Pour prendre un rendez-vous ou pour obtenir des renseignements : 450 621-1460



BOIS-DES-FILION



Chères Filionaises, chers Filionois

Une autre année qui se termine et avant de plonger toutes et tous dans le temps des fêtes, laissez-moi m'adresser à vous une dernière fois en 2023 pour vous exprimer toute ma gratitude envers vous, chers citoyennes et citoyens de Bois-des-Filion pour l'appui que vous nous avez prodigué tout au long de l'année dans la réalisation des nombreux dossiers et défis que cette année n'a pas manqué de nous apporter. Ça serait un mensonge de dire que les membres du conseil municipal et les fonctionnaires de la Ville ont chômé cette année et nous avons de quoi célébrer.

Comme vous le savez déjà, l'autoroute 19 sera enfin une réalité. Mais surtout, c'est gagné : nous avons obtenu de la part du ministère des Transports et de la Mobilité durable une intégration harmonieuse de celle-ci dans le tissu urbain de Bois-des-Filion. Le bien-fondé de nos demandes était légitime de sorte que la Ville et les autorités du ministère se sont entendues pour que les murs antibruit soient éloignés des résidences, que l'entrée de la rue de l'Érablière soit maintenue ouverte et que l'aspect architectural du pont à étage du boulevard Adolphe-Chapleau soit bonifié pour minimiser ses conséquences pour les Filionaises et Filionois.

Avec ce futur équipement autoroutier, Bois-des-Filion est parée pour au moins les 50 prochaines années.

En 2023, nous avons également mis en place la modernisation de la collecte sélective avec notamment l'introduction du bac à ordures ménagères de 120 litres et je ne vous mentirai pas en vous disant que le conseil municipal et moi-même sommes extrêmement fiers de l'accueil que vous lui

avez réservé. Je crois que, toutes et tous, nous avons compris les bienfaits d'une réduction de la quantité d'ordures quand on voit la planète flamber en raison des changements climatiques et que l'on apprend que nos sites d'enfouissement seront au maximum de leur capacité avant la fin de la décennie.

Maintenant, il faut se préparer à la seconde étape avec l'obligation d'utiliser à compter du 1^{er} janvier 2024, les « Étiquettes surplus d'ordures » que vous devrez apposer sur vos sacs de vidanges en surplus de vos déchets dans le bac.

Nous sommes conscients qu'il s'agit d'un changement majeur dans vos habitudes, mais le délai de grâce que vous aviez depuis le mois de septembre dernier vous a sûrement permis de vous habituer à réduire votre empreinte écologique. Notre planète ne mérite-t-elle pas ça ?

Et comme une année s'achève, une autre commence et nous serons heureux, le conseil municipal et moi-même, de vous dévoiler le Projet Citoyen 2024 gagnant lors de la première séance du conseil, le mardi 23 janvier 2024.

Entretemps, au nom du conseil municipal des employé.es de la Ville de Bois-des-Filion et en mon nom personnel, je vous souhaite Filionaises et Filionois, un agréable Temps des fêtes fait de retrouvailles et de réjouissances et une bonne et heureuse année 2024.

On se retrouve toutes et tous, l'an prochain.

Gilles Blanchette, maire



BOIS-DES-FILION

**PROCHAINES
SÉANCES
DU CONSEIL
MUNICIPAL
À 19 H 30**

MARDI 12 DÉCEMBRE
CENTRE CULTUREL
485, boul. Adolphe-Chapleau

MARDI 23 JANVIER 2024

MARDI 13 FÉVRIER 2024

MARDI 12 MARS 2024

CHALET DES CITOYENS
30, montée Gagnon

**HORAIRE
DES BUREAUX
ADMINISTRATIFS**

Lundi au jeudi :

8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h à 12 h

Samedi et dimanche : fermé

Pour la période des fêtes, les services administratifs seront fermés du vendredi 22 décembre à midi jusqu'au mercredi 3 janvier inclusivement. De retour le jeudi 4 janvier dès 8 h

AU CENTRE CULTUREL

485, boulevard Adolphe-Chapleau, et ce, en raison des rénovations à l'hôtel de ville.



LE CONSEIL MUNICIPAL



Denis Bourgeois
Siège N° 1



Odette Filion
Siège N° 2



Denis Poirier
Siège N° 3



Gilbert Guérette
Siège N° 4



Ginette Gagné-Stoklosa
Siège N° 5



Benoist Latour
Siège N° 6



Hiver 2024

La revue municipale de Bois-des-Filion est publiée quatre fois par année et distribuée gratuitement à toutes les résidences de la municipalité.

Dépôt légal :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Coordination :

Nicolas Carette

Rédaction :

Nicolas Carette
Sébastien Lavoie
Caroline Desrochers
Adam Lupien
William Charrette
Joé St-Germain
Julie Chabannel
Emmanuel Teolis
Nathalie Audet
Benjamin Roy
Laurianne Nestoruk

Direction artistique et infographie :

Robert Devost
Graphiste inc.

Impression :

Imprimerie DomcoCayer

Tirage :

4 600 copies

Le Boisé est imprimé sur du papier 100 % recyclé avec des encres végétales. Ce document est recyclable.

L'application



Voilà!

Votre **dossier citoyen en ligne**



Payez votre compte d'impôt foncier



Consultez le calendrier des collectes



Signalez un problème



Faites une demande et obtenez un permis



Obtenez toutes les informations sur votre propriété



Obtenez rapidement des informations sur Bois-des-Filion !

**INSCRIVEZ-VOUS
DÈS MAINTENANT
EN TÉLÉCHARGENT
L'APPLICATION**



sur votre ordinateur ou appareil intelligent.

**SI VOUS ÊTES DÉJÀ
INSCRITS... MERCI**
et veuillez vérifier si vos informations sont à jour.

**Gagnez du temps ;
Sauvez du papier !**



UN RUBAN DE NIVEAU 5 POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Pour une deuxième année consécutive, la Bibliothèque de Bois-des-Filion se voit décerner la plus haute distinction, celle de niveau 5 pour l'année de référence 2022, dans le cadre du programme BiblioQUALITÉ. Et non seulement elle remporte cette distinction, mais elle améliore son résultat global par rapport à l'année précédente avec un score de 98 %.

Mis en place par l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ) et le réseau BIBLIO du Québec, ce programme a pour but de reconnaître sur une base objective et durable les efforts d'investissements consentis par les municipalités dans le développement de leurs bibliothèques municipales.



En 2021, la Ville de Bois-des-Filion a obtenu un résultat global de 93 % pour la qualité de ses services bibliothécaires, se démarquant avantageusement de l'ensemble des bibliothèques du réseau municipal québécois dont la moyenne nationale est de l'ordre de 68 %. Qui plus est, la Bibliothèque de Bois-des-Filion se retrouve au 96^e rang percentile, par rapport à l'ensemble des villes québécoises de l'ABPQ.

Sur la photo, de gauche à droite : Sylvie Pelletier, Marie-Helene Lamy, Anna Guarnieri, conseillère municipale de Terrebonne-Ouest, Jean-Philippe Rivest, Jenyfer Clark, Catherine Defoy, Gilles Blanchette, maire de Bois-des-Filion.



HOMMAGE À UN BÂTISSEUR FRANÇOIS GIRARD

Le conseil municipal de la Ville de Bois-des-Filion tient à exprimer à nouveau ses plus sincères condoléances à la famille Girard à la suite du décès de M. François Girard.

Fondateur et propriétaire du supermarché IGA de Bois-des-Filion, M. Girard aura beaucoup fait pour Bois-des-Filion.

En 1983, il s'installe dans la région avec l'acquisition du IGA Boniprix de Bois-des-Filion, auquel il apporte son expérience acquise durant les années 70 au sein de la chaîne Dominion maintenant disparue. Les IGA Famille Girard de Terrebonne, Blainville et Saint-Janvier ne tardent pas à ouvrir et celui de Bois-des-Filion se relocalise, dans une entente avec la Ville qui permet en même temps d'inaugurer le Chalet des citoyens et la piscine semi-olympique, en 2000. Aujourd'hui, l'entreprise génère plus d'un millier d'emplois dans la région.

Reconnu pour son altruisme, son humanisme, son implication dans la communauté et son sens inné de l'entrepreneuriat, M. Girard aura marqué les esprits.

Il laisse dans le deuil sa conjointe, 3 enfants ainsi que 6 petits-enfants.

FRANÇOIS GIRARD

1939 - 2023

PARC CANIN

Vous vous êtes exprimés; le conseil municipal de Bois-des-Filion vous a écouté ; les équipes de la Ville ont commencé l'aménagement du nouveau parc canin au parc des Bâtisseurs.

Les travaux d'aménagement devraient être réalisés avant la fin de l'année et l'inauguration officielle se fera au printemps 2024.

Rappelons que le futur parc canin situé au parc des Bâtisseurs permettra aux chiens de s'ébattre et de japper sans risquer d'incommoder le voisinage.



SONDAGE SUR **Le Boisé**

Merci aux Filionaises et Filionois qui ont pris le temps de répondre au sondage sur *Le Boisé* réalisé entre le 20 septembre et le 8 octobre dernier, et les résultats sont unanimes : vous souhaitez conserver votre magazine dans sa forme actuelle... tout en désirant voir des améliorations et c'est ce que nous allons faire au cours de l'année 2024.

Plusieurs d'entre vous nous ont demandé notamment ce que font les membres du conseil municipal. Et bien, nous avons anticipé cette demande puisque depuis le précédent numéro, vous retrouvez une chronique portant sur les activités de vos élu.es.

Vous nous avez également réclamé des nouvelles de jeunes de Bois-des-Filion qui font bonne figure à un niveau élevé dans des sports individuels ou d'équipes ou de celles et ceux qui sont plus versés dans les arts et la culture.



Vous trouverez donc plus loin dans ces pages, le portrait d'un jeune garçon de 10 ans de Bois-des-Filion qui participera à une compétition internationale de soccer cet hiver au Portugal.

Enfin, afin d'améliorer la lecture du *Boisé* pour celles et ceux qui préfèrent le lire en version électronique, dès ce numéro, vous pourrez le faire en tournant vous-mêmes les pages et non plus en descendant une colonne.

Et nous trouverons d'autres façons d'améliorer tant le contenant que le contenu du *Boisé*.

Sur ce, bonne lecture !



Projet citoyen 2024

Ensemble, voyons plus loin!

Même si le projet gagnant ne sera dévoilé qu'à la première séance du conseil municipal de 2024, le mardi 23 janvier, le Projet Citoyen 2024 a résonné en vous et vous avez été plus d'une vingtaine de personnes à nous faire des propositions toutes plus intéressantes les unes que les autres. D'ores et déjà, nous pouvons déclarer que le Projet Citoyen est une réussite.

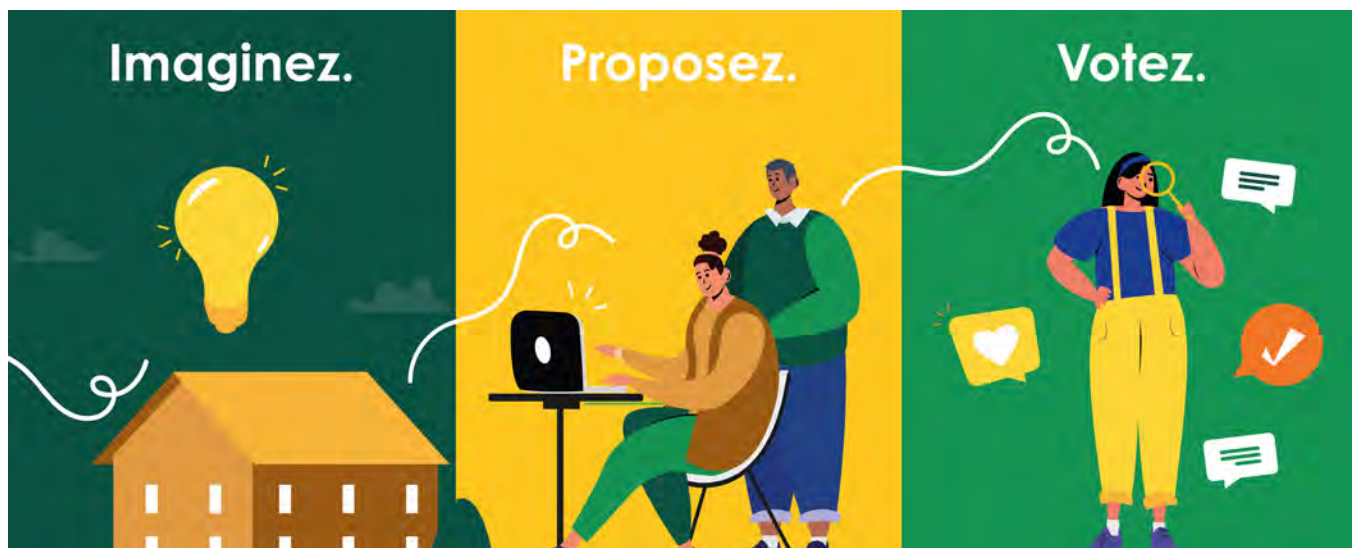
Mais, gardons un peu de mystère et venez en grand nombre au 1^{er} conseil municipal de 2024, le mardi 23 janvier au Chalet des citoyens pour le dévoilement du projet gagnant qui, nous l'espérons, changera favorablement le domaine des loisirs, de la culture ou encore de l'environnement à Bois-des-Filion.

Rappelons que la promotion d'une culture de participation publique est au cœur des préoccupations de la Ville de Bois-des-Filion. Et l'idée qu'avait le conseil municipal lorsqu'il a dévoilé ce projet, c'est de créer une nouvelle dynamique de collaboration entre les citoyens et les citoyennes, les membres du conseil et les fonctionnaires municipaux. L'objectif est de susciter l'identification de projets utiles pour la communauté.

Rappelons d'ailleurs les critères sur lesquels un comité a dû se pencher pour choisir le meilleur projet, le plus rassembleur, pour toute la communauté Bois-des-Filion :

- Répondre à des besoins de la collectivité;
- Pouvoir être construit ou érigé sur une propriété municipale;
- Pouvoir être géré et réalisé exclusivement par la Ville;
- Pouvoir être entièrement réalisé en 2024;
- Ne pas générer de frais de fonctionnement récurrents importants;
- Respecter les lois régissant la Ville ainsi que ses règlements, ses politiques et ses plans d'action.

Donc, nous vous attendons à la première séance du conseil de 2024 au chalet des citoyens situé au 30, montée Gagnon, le mardi 23 janvier.



EN CAS D'INCENDIE, IL EST ESSENTIEL DE POUVOIR ÉVACUER RAPIDEMENT

L'accumulation de neige ou de glace dans les sorties menant à l'extérieur peut nuire à l'évacuation.

En hiver, après chaque chute de neige importante, déneigez vos sorties et vos fenêtres. Assurez-vous aussi qu'elles ne soient pas coincées par de la glace.

Lors d'un incendie, vous devez évacuer rapidement et chaque seconde compte. Imaginez les secondes que vous perdriez si vos sorties n'étaient pas dégagées.



À BOIS-DES-FILION,
RÉDUISONS
NOTRE CONSOMMATION
D'EAU



villebdf.ca

VOUS ÊTES À QUELQUES CENTIMÈTRE D'UNE CATASTROPHE ! AIDEZ NOUS À VOUS AIDEZ

Afin d'assurer la sécurité des citoyennes et citoyens et faciliter l'intervention des pompiers, le Service de sécurité incendie de Bois-des-Filion doit pouvoir accéder aux bornes d'incendie.

Vous devez respecter un rayon de 1.5 mètre de la borne.

En période hivernale, il est interdit de pousser ou souffler la neige sur les bornes d'incendie lorsqu'on déneige son allée de stationnement.



UN NOUVEAU CAMION AUTOPOMPE POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE



Dans le cadre de la Semaine de la prévention des incendies (SPI) 2023 qui s'est déroulée du 8 au 14 octobre derniers partout au Québec sous le thème « Le premier responsable, c'est toi! », le service de Sécurité incendie de la Ville de Bois-des-Filion en a profité pour présenter son nouveau camion autopompe.

Conçu pour répondre aux besoins spécifiques de la Ville de Bois-des-Filion, ce camion de marque Eone Typhoon est équipé d'un réservoir d'une capacité de 1 500 gallons assurant une autonomie d'une quinzaine de minutes lors d'un incendie, d'un réservoir de mousse et de différents équipements répondant aux dernières technologies en matière de combat des incendies. Ce nouveau camion autopompe a une durée de vie de l'ordre de 20 années.

POMPIER ET POMPIÈRE D'UN JOUR

Outre ce nouvel équipement, la Semaine de la prévention des incendies tenait à souligner la valeur des gestes de prévention permettant d'éviter les pertes matérielles, les blessures et les décès causés par les incendies. Ce thème rappelait que la majorité des incendies résidentiels découlent encore d'une erreur humaine. C'est pourquoi le service de Sécurité incendie de la Ville s'est engagé dans le concours Pompière, pompier d'un jour.

Nos deux gagnants, Julia Sofia Garcia et Marcus Isabel, âgés de 10 ans de l'école le Rucher, ont dessiné des plans d'évacuation de leur résidence respective particulièrement convaincants. Nos deux gagnants ont eu le droit de vivre durant toute une journée, la vie de pompière et de pompier. Serait-ce le début de nouvelles vocations ?

Sur la photo, de gauche à droite :

Sébastien Lavoie, Chef de division, Luc Morin, Capitaine, Thierry Chevrefils, Chef aux opérations, Yan Patrie, pompier, Étienne Lacoste, pompier, Vincent Monette, pompier, Antoine Darveau-Grimard, pompier et les deux gagnants du concours pompier d'un jour, Marcus Isabel et Julia Sofia Garcia.



DÉMYSTIFIER LES CLAPETS ANTIRETOUR



QU'EST-CE QU'UN CLAPET ANTIRETOUR?

Un clapet antiretour (parfois appelé clapet anti-refoulement) est un dispositif de protection contre les refoulements permettant à l'eau dans vos conduits de s'écouler vers le réseau d'égout et non l'inverse.

À QUOI ÇA SERT ?

C'est un dispositif qui réduit la probabilité que les eaux usées des égouts refoulent dans votre maison !

QU'ELLES SONT LES CONSÉQUENCES SI JE N'EN AI PAS ?

Si vous n'avez pas de clapet antiretour sur votre conduite d'égout, vous vous exposez à des dégâts d'eau importants advenant un refoulement. Vous seriez alors obligés de déboursier plusieurs milliers de dollars de réparations.

Après le 30 mars 2024, vous ne pourrez plus rendre la Ville responsable advenant un refoulement d'eau si vous n'avez pas de clapet installé correctement.

Après le 30 mars 2024, la Ville sera exonérée de toute responsabilité advenant un refoulement en cas de non-respect du règlement, et ce, même si le blocage est situé dans l'emprise de la Ville.

Au niveau de vos assurances, si vous n'avez pas de clapet antiretour, vous pourriez être susceptible de ne pas pouvoir faire de réclamation advenant un dégât d'eau important dans votre maison.

** Plusieurs compagnies d'assurances offrent des rabais sur votre assurance habitation lorsque vous possédez un clapet antiretour, renseignez-vous !

À QUI ÇA S'ADRESSE ?

Il est important de mentionner que depuis plus de 20 ans, les nouvelles constructions doivent obligatoirement installer ce type de dispositif de protection lors de la construction. Cela veut donc que cette nouvelle réglementation s'adresse spécifiquement aux maisons qui ont été construites avant les années 2005.

J'AI JUSQU'À QUAND POUR INSTALLER UN CLAPET ANTIRETOUR ?

Vous avez jusqu'au **30 mars 2024** pour installer un clapet ! N'attendez pas trop...

PROCHAINES DATES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Lundi 15 janvier 2024

Date de dépôt des demandes :
4 janvier 2024

Lundi 4 mars 2024

Date de dépôt des demandes :
19 février 2024

Lundi 5 février 2024

Date de dépôt des demandes :
22 janvier 2024

Lundi 8 avril 2024

Date de dépôt des demandes :
25 mars 2024



Mario Laframboise
Député de Blainville


**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

369, boulevard Adolphe-Chapleau bur. 211
 Bois-des-Filion, Québec J6Z 1H1
 Téléphone : 450 430-8086
 Télécopieur : 450 430-9795

Mario.Laframboise.BLAI@assnat.qc.ca
 Mario Laframboise - Député de Blainville
 @LaframboiseMA



BCF

COIFFURE
Bois-des-Filion

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

Homme
 Coupe stylisée
 Barberie
 Rasage
 Mèches
 Coloration
450 621-0222

Femme
 Coupe stylisée
 Mise en plis
 Mèches
 Coloration
 Lissant brésilien
 Botox capillaire
450 621-0223

Technicienne en santé capillaire

coiffureboisdesfilion.com
 410, ADOLPHE CHAPLEAU SUITE 100 ET 101
 BOIS-DES-FILION, J6Z 1H7








Produits 100% Québécois disponibles

RAPPEL DE PRUDENCE

FAIRE UN GROS TAS DE NEIGE ET JOUER SUR UN TAS DE NEIGE

Que ce soit dans un stationnement public, une cour d'école ou à la maison, lors du déneigement, il est important d'amonceler la neige au bon endroit et loin des fils électriques. Les grosses montagnes de neige deviennent vite l'endroit idéal pour les jeunes qui veulent grimper ou glisser. Ils peuvent alors s'approcher trop près des fils électriques, établir un contact direct ou indirect et subir un choc pouvant causer la mort.

Si vous repérez un endroit près de chez vous où la situation est dangereuse, n'hésitez pas à en aviser les autorités en composant le 911. Les services d'urgence feront le nécessaire pour que l'endroit soit sécurisé.

INSTALLER DES DÉCORATIONS OU UN ARBRE DE NOËL

Un arbre de Noël fait toujours un bel effet devant une maison. Mais rappelez-vous que plus il est grand, plus il risque d'être proche des fils électriques. Avant de choisir votre arbre à décorer, prenez le temps d'évaluer s'il y a des fils électriques à proximité, et s'ils sont suffisamment éloignés. Lorsque vous monterez dans une échelle pour accrocher vos décorations, évitez les jours où il y a du vent. Choisissez une échelle faite d'un matériau non conducteur (bois, fibre de verre) et manipulez les objets (échelle, perche et lumières) avec soin tout en respectant une distance sécuritaire de trois mètres des fils électriques d'HydroQuébec.

L'éclairage extérieur pour les Fêtes nécessite habituellement l'utilisation de rallonges électriques. Utilisez des rallonges en bon état et conçues pour usage à l'extérieur. Évitez les surcharges en branchant trop de rallonges sur une même prise électrique.



RÉGLEMENTATION D'HIVER

STATIONNEMENT DE NUIT

Rappelez-vous que jusqu'au 15 avril, il est interdit de stationner un véhicule dans les rues de la Ville entre minuit et 7 h 00. Et lors d'une averse de neige de plus de 5 cm, le stationnement devient interdit dans toutes les rues, et ce, jusqu'à la fin des opérations de déneigement **et les policiers seront très attentifs au respect de la réglementation en 2024.**

N'OUBLIEZ PAS

Les clôtures à neige, les tambours et les abris temporaires sont autorisés jusqu'au 15 avril 2024.

UNE VOIX FORTE À OTTAWA POUR LES GENS D'ICI!



Louise Chabot
Députée de Thérèse-De Blainville



☎ 450-965-1188 ✉ louise.chabot@parl.gc.ca 🌐 louisechabot.quebec

Encouragez votre enfant à épargner et à faire un pas vers sa liberté financière en lui ouvrant un compte Desjardins.



Informez-vous des avantages de nos Offres Jeunesse (5-17 ans), ainsi que de nos promotions en cours!

carmen.r.provencher@desjardins.com
450 430-6550, poste 7171178

 **Desjardins**
Caisse Thérèse-De Blainville

Devenez un héros du quotidien
Soyez Respectueux



Notre charte des valeurs

Écoutez



Le manque de civisme, c'est tolérance zéro

UN TEMPS DES FÊTES ÉCOLOGIQUE !

Le temps des fêtes est un moment de joie, de partage et de célébration, mais il s'agit aussi d'une période où nous produisons une quantité importante de déchets. Cette année, pourquoi ne pas opter pour des fêtes plus écologiques en adoptant des comportements écoresponsables? Voici quelques astuces pour réduire votre empreinte écologique pendant cette période festive.

EMBALLEZ DE MANIÈRE ÉCORESPONSABLE :

Les emballages cadeaux traditionnels sont souvent à usage unique et se retrouvent rapidement à la poubelle. Pour réduire votre impact, optez pour des alternatives écoresponsables telles que le papier journal, les tissus réutilisables ou même les sacs en tissu. Non seulement vous aiderez à réduire les déchets, mais vos cadeaux auront également un charme unique.

OFFREZ DES CADEAUX DURABLES :

Optez pour des cadeaux réutilisables et durables, comme des articles faits à la main ou des expériences, plutôt que des objets matériels qui ont une courte durée de vie. Pensez à encourager les commerces locaux et à limiter vos achats de cadeaux en ligne.

SOYEZ CRÉATIF :

Mettez votre créativité à profit en fabriquant vos propres cadeaux. C'est le moment de sortir votre meilleure recette de confiture fait maison. Ou pourquoi ne pas apprendre à fabriquer vos propres savons? Offrir quelque chose que vous avez fabriqué vous-même ajoute une touche personnelle et réduit les déchets d'emballage.

RÉDUISEZ LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE:

Les festins des fêtes sont délicieux, mais ils peuvent entraîner beaucoup de gaspillage alimentaire. Planifiez soigneusement vos repas pour éviter le gaspillage. Utilisez des restes pour créer de nouvelles recettes et envisagez de donner les surplus à des associations caritatives locales.

RÉUTILISEZ VOS DÉCORATIONS :

Privilégiez les décorations réutilisables plutôt que celles à usage unique. Optez pour des décorations en bois, en tissu ou en matériaux recyclés, que vous pourrez ressortir année après année.

FAITES DES CHOIX D'ÉCLAIRAGE ÉCONOME EN ÉNERGIE :

Les lumières scintillantes font partie de la magie des fêtes, mais elles peuvent aussi consommer beaucoup d'énergie. Passez aux lumières LED, qui sont plus économes en énergie et durent plus longtemps.

En adoptant ces astuces simples, il est possible de réduire votre empreinte écologique dans cette période de grande consommation. Ensemble, nous pouvons créer une saison des fêtes mémorable tout en préservant notre planète pour les générations futures.

JOYEUSES FÊTES !



690, rue de la Sablière,
Bois-des-Filion
T 450 621-1460, poste 3306

Horaire d'hiver (novembre à mars)

Lundi au vendredi : **12 h à 17 h**
Samedi : **9 h à 17 h**
Dimanche : **Fermé**

Tarification

Consulter le villebdf.ca
pour la liste des tarifs
aux résidents

Modes de paiement acceptés

- Carte de crédit (Visa et Mastercard)
- Carte de débit
- Aucun argent comptant

Pour les tarifs des non-résidents et autres informations, veuillez vous référer à la grille tarifaire sur le site Internet de la Ville ou consulter le règlement 998, concernant la tarification des biens, activités et services fournis aux usagers.

Pour les résidents de Bois-des-Filion, du 1^{er} juin au 31 décembre 2023, 2 entrées gratuites par numéro de porte pour des matières engendrant habituellement des frais. À partir du 1^{er} janvier 2024, chaque numéro de porte pourra disposer gratuitement de 5 mètres cubes de matières engendrant habituellement des frais (matériaux secs, terre, agrégat, souches, branches) par année. Lorsque la limite de 5 mètres cubes est dépassée, les frais habituels s'appliquent.

Matériaux secs

Asphalte, aluminium, bardeau d'asphalte, béton, brique, branche, bois, céramique, cuivre, carton, gypse, métal, laine minérale, panneau isolant, papier, pierre, plastique, polystyrène, PVC, souche, sable, terre, verre, etc.

RDD (résidus domestiques dangereux)

Adhésif, aérosol divers, ampoules fluocompactes, antigel, ballast d'éclairage, batterie, bonbonne de propane, calfeutrant, chlore, cire à plancher, colle, combustible, coulis, décapant, dégraissant, débouche tuyau, diesel, diluant, encre, essence, goudron, graisse moteur, herbicide, huile, insecticide, lubrifiant, néon, pneu, peinture, pile, pesticide, produit nettoyant, scellant, térébenthine, etc.

Appareils électroniques (TIC)

Dispositifs d'affichage (téléviseurs, tablettes graphiques, moniteurs d'ordinateur), téléphones (conventionnels ou portables, répondeurs), cellulaires (téléphones intelligents, téléavertisseurs), ordinateurs (écrans, serveurs de bureau), périphériques (claviers, souris d'ordinateur, consoles, modems), appareils de bureau (imprimantes, numériseurs), systèmes audio/vidéo (appareil photo numérique, caméra vidéo, radios pour véhicules), etc.

Matières refusées

Ordures ménagères, résidus verts, compost, biens rembourrés (divans, tapis), engins à moteurs (tondeuse, tarière, souffleuse), barbecue, bonbonnes de polyuréthane

COLLECTE DE SAPINS NATURELS

La collecte de sapins naturels aura lieu le vendredi 5 janvier 2024. Déposez votre sapin, dépouillé de toutes décorations ou neige artificielle, en bordure de rue entre 19 h la veille du jour de la collecte et 7 h le jour même, afin qu'il soit ramassé. Placez-le de façon bien visible couché au sol et évitez de le piquer dans un banc de neige.

COLLECTE DE COMPOST

La collecte aura lieu aux deux semaines pour les mois de décembre à mars, inclusivement.



moins.

c'est mieux.



Un nouveau bac, c'est plein de bon sens!

Trier et réduire ses déchets, c'est la chose à faire.

Visitez moinscestmieux.ca



Étiquette
Surplus d'ordures



À partir du 1^{er} janvier 2024, il sera obligatoire d'identifier les sacs de déchets supplémentaires placés en bordure de rue avec une Étiquette Surplus d'ordures. Les sacs non identifiés ne seront pas ramassés lors de la collecte des déchets.

RAPPEL :

- Les Étiquettes Surplus d'ordures peuvent être achetées à l'Hôtel de Ville ou en ligne au villebdf.ca
- Les étiquettes sont vendues en paquet de 5 au coût de 10\$
- Il est obligatoire d'utiliser le bac noir de 120 litres fournis par la Ville
- Chaque sac supplémentaire doit être identifié par une étiquette. Une étiquette ne peut identifier plus d'un sac

Les Étiquettes Surplus d'ordures doivent être apposées sur la partie supérieure du sac, de manière à être bien visibles.

Sacs de surplus
d'ordures acceptés

- Les sacs de déchets supplémentaires doivent être **de taille standard.**
- Dimensions max. : **33 po haut. x 30 po large.**
- Poids max. : **20 kg**
- Volume max. : **90 litres**

**ANALYSE DE L'EAU POTABLE
À BOIS-DES-FILION**

Depuis 2013, la réglementation du gouvernement du Québec exige que la Ville analyse la présence de plomb et de cuivre dans l'eau potable. Encore une fois cette année, l'ensemble des échantillons prélevés respectent les normes du règlement en vigueur. La qualité de l'eau potable de Bois-des-Filion est donc excellente.

BIBLIOTHÈQUE

PROGRAMMATION HIVER 2024

Pour connaître tous les détails de la programmation, consultez le site web de la bibliothèque : biblio.villebdf.ca/activites

ENFANTS ET FAMILLES

- Heures du conte
- Bricolage
- Atelier de fabrication de kaléidoscope
- Atelier de couture à la main
- Initiation à une machine à macarons

FORMATIONS

- Initiation à Powerpoint
- Initiation à Excel I et II
- Initiation à l'imprimante 3D

ADULTES ET CONFÉRENCES

- Conférence environnement sur la réduction des déchets
- Conférence voyage sur la Côte-Nord
- Atelier sur les semis

Inscription
en ligne et
au comptoir
de prêt

HEURES D'OUVERTURE

Dimanche	10 h à 17 h
Lundi	10 h à 20 h
Mardi	13 h à 20 h
Mercredi	13 h à 20 h
Jeudi	13 h à 20 h
Vendredi	10 h à 20 h
Samedi	10 h à 17 h

HORAIRE DES FÊTES

Veillez prendre note que la bibliothèque sera fermée les 24, 25 et 26 décembre 2023 ainsi que les 31 décembre 2023, 1^{er} et 2 janvier 2024.

COORDONNÉES

60, 36^e Avenue, Bois-des-Filion
450 621-1460, poste 4101
biblio@villebdf.ca
biblio.villebdf.ca

Culture
et Communications
Québec

La Ville de Bois-des-Filion remercie le ministère de la Culture et des Communications pour l'attribution d'une contribution financière lui ayant permis d'améliorer l'offre de service aux usagers de la bibliothèque en faisant l'acquisition de nombreux documents.



OSEZ L'EXTRAORDINAIRE !



L'ENSEMBLE EN DIRECT DE L'UNIVERS
27 décembre • 20 h
TLG



CHRISTIAN MARC GENDRON
29 décembre • 20 h
TLG



JEAN-THOMAS JOBIN
5 janvier • 20 h
TLG



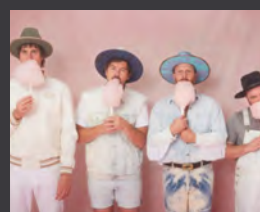
MÉLANIE COUTURE
13 janvier • 20 h
CBMO



GUY DONIS ET LA LIGUE DE BLUGRASS DE MONTRÉAL
20 janvier • 20 h
CBMO



MARIANA MAZZA
20 janvier • 20 h
TLG



BLEU JEANS BLEU
21 janvier • 15 h
TLG



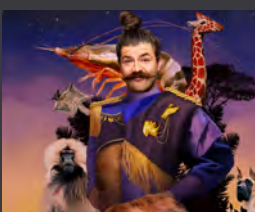
HOMMAGE
SUPERTRAMP MEMORIES
25 janvier • 20 h
TLG



YOAN
28 janvier • 16 h
TLG



MENTANA ET KEN PRESSE
1^{er} février • 20 h
CBMO



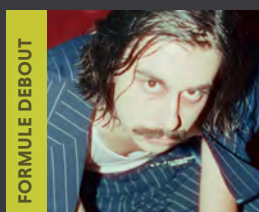
JO CORMIER
8 et 9 février • 20 h
CBMO



JÉRÉMY DEMAY
15 février • 20 h
TLG



AYSAY
16 février • 20 h
CBMO

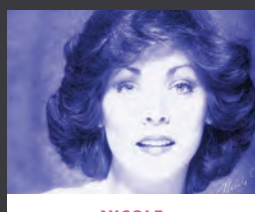


FORMULE DEBOUT

GAB BOUCHARD
16 février • 20 h
CARR



MARKO MÉTIVIER
17 février • 20 h
CBMO



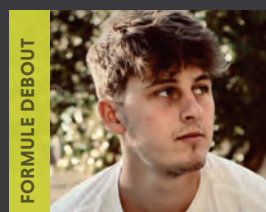
**NICOLE,
LES CHANSONS D'UNE VIE**
18 février • 16 h
TLG



COMMENT DEBORD
24 février • 20 h
CBMO



BOUCAR DIOUF
24 février • 20 h | 25 février • 15 h
TLG



FORMULE DEBOUT

PELCH
29 février • 20 h
CBMO



LUC LANGEVIN
2 mars • 19 h | 3 mars • 15 h
TLG



GUY NANTÉL
8 mars • 20 h
TLG



MICHELLE DESROCHERS
9 mars • 20 h
TLG

PROGRAMMATION COMPLÈTE À

ODYSCENE.COM

BILLETTERIE

450 434-4006

LIEUX DE DIFFUSION

TLG : Théâtre Lionel-Groulx
CBMO : Cabaret BMO Sainte-Thérèse
CARR : Carrefour étudiant,
Collège Lionel-Groulx

SIGNATURE DE L'ENTENTE DE COLLABORATION

POUR CONTRER
LA MALTRAITANCE
ET PROMOUVOIR
LA BIENTRAITANCE
ENVERS LES
PERSONNES AÎNÉES



Le 12 octobre dernier, les partenaires du comité prévention maltraitance aînés de Thérèse-De Blainville ont procédé à la signature de l'Entente de collaboration pour contrer la maltraitance et promouvoir la bienveillance envers les personnes aînées.

Depuis plusieurs années, les partenaires de la MRC de Thérèse-De Blainville travaillent ensemble sur le dossier de la lutte à la maltraitance envers les personnes aînées. Il en a découlé, en 2018, une première entente inspirant la poursuite des actions et le développement de nouvelles stratégies touchant les différents acteurs du milieu.

Mise à jour en 2023, cette entente permet d'établir les modalités de collaboration entre les partenaires afin d'assurer une cohésion des interventions concernant la maltraitance à l'égard des personnes aînées, dans une approche concertée. Elle permet de maintenir une collaboration systématique et dynamique en se familiarisant avec les interventions respectives de chacun, de bénéficier d'accompagnement, d'expertise et d'outils et d'assurer une complémentarité des services.

Les partenaires impliqués s'engagent à faire la diffusion et la promotion de cette entente de collaboration dans leur point de service respectif, ainsi qu'à collaborer en

accompagnement multipartenaire lorsque c'est jugé opportun. Le travail en partenariat permet de bonifier et de faciliter les pratiques de lutte contre la maltraitance et d'améliorer l'accessibilité et la continuité des services.

L'INCIDENCE DE LA MALTRAITANCE

En octobre 2022, le Comité québécois de terminologie sur la maltraitance envers les personnes aînées a publié une définition bonifiée de la maltraitance envers les personnes aînées.

« Il y a maltraitance quand une attitude, une parole, un geste ou un défaut d'action approprié, singulier ou répétitif, se produit dans une relation avec une personne, une collectivité ou une organisation où il devrait y avoir de la confiance, et que cela cause, intentionnellement ou non, du tort ou de la détresse chez une personne adulte. »

« Il y a différents types de maltraitance : physique, psychologique, sexuelle, matérielle ou financière, violation des droits de la personne, organisationnelle et âgisme. La maltraitance peut avoir des conséquences graves sur la santé et l'autonomie des personnes aînées. »



DES SERVICES POUR NOS AÎNÉS

- **Association de l'âge d'or de Bois-des-Filion**
450 420-3448
agedorbdf.com
(Cours de danse, cartes, quilles, formation, bingo, etc.)
- **Centre d'action bénévole Solange Beauchamp**
450 430-5056
cab-solange-beauchamp.com
(Accompagnement transport, popote roulante, impôts, menus travaux, etc.)
- **Cercle des fermières**
514 262-3162
- **Chevalier de Colomb-conseil 5661**
450 621-0579
- **Coopérative de solidarité et d'entraide des Mille-Îles**
450 818-6300
(pour favoriser le maintien à domicile)
- **Filles d'Isabelle**
514 919-9038
- **Friperie de Bois-des-Filion**
450 420-3448
(vêtements)
- **Service d'aide Saint-Maurice**
450 621-3354
(aide alimentaire)

PARTENAIRES SIGNATAIRES DE L'ENTENTE:

- Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées Laval-Laurentides (AQDRLL)
- Centre d'action bénévole Solange-Beauchamp
- Centre d'aide aux victimes d'actes criminels des Laurentides (CAVAC Laurentides)
- Centre intégré de santé et des services sociaux des Laurentides
- Coopérative Aide chez soi des Basses-Laurentides
- FADOQ - Région des Laurentides
- Les Petits Frères Basses-Laurentides
- Mesures Alternatives des Basses-Laurentides
- Office d'habitation Thérèse-De Blainville
- Service de police de Blainville
- Régie intermunicipale de police de Thérèse-De Blainville
- Service de police de Terrebonne



VOS ÉLUES ET ÉLUS À L'ŒUVRE

Visite du chantier de l'autoroute 19

Le jeudi 31 août dernier, le maire Gilles Blanchette, la conseillère Odette Filion et le conseiller Denis Poirier ont fait à leur demande, une visite du chantier de l'autoroute. Lors de ce déplacement, et ce, même si les travaux vont bon train, les élu.es avaient de nombreuses questions à poser aux représentants du ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les trois enjeux qui concernent Bois-des-Filion : les murs antibruit, le viaduc et l'entrée de l'Érablière. D'ailleurs, cette visite faisait partie d'un plan d'action mis en place par la Ville pour en arriver aux résultats positifs que nous connaissons maintenant, à savoir l'éloignement des murs antibruit des résidences, le maintien de l'entrée de l'Érablière et l'allègement de la structure du viaduc qui ne dépareillera pas le paysage de Bois-des-Filion.

Photo 1 : Le maire de Bois-des-Filion, Gilles Blanchette et le conseiller municipal Denis Poirier en discussion avec le directeur général des grands projets routiers au ministère des Transports et de la Mobilité durable, Claude Thibault. **Photo 2 :** Le maire de Bois-des-Filion, Gilles Blanchette, la conseillère municipale Odette Filion et le conseiller municipal Denis Poirier se font expliquer la nature de certains travaux. **Photo 3 et 4 :** Travaux en cours.





Modernisation de la collecte des déchets

La Ville de Bois-des-Filion franchit une grande étape en devenant la première municipalité de la Communauté métropolitaine de Montréal à adopter le bac de 120 litres pour la collecte des ordures ménagères.

Elle passe donc en mode solution et mets en place depuis le mois de septembre sa modernisation de la collecte des déchets avec la campagne **Moins, c'est mieux**. Depuis l'annonce le mercredi 6 septembre, les Filionaises et Filionois utilisent un bac de 120 litres, un moyen qui leur permettra de réduire de 10 % les déchets ultimes qu'ils génèrent, et ce, d'ici 2031. Pour le moment sont concernés les immeubles résidentiels de moins de cinq unités. De plus, à compter du 1^{er} janvier 2024, ils devront utiliser les « Étiquettes Surplus d'ordures » pour disposer de leurs déchets qui excèdent la capacité du bac de 120 litres.

D'ailleurs, le maire de Bois-des-Filion, Gilles Blanchette a déclaré « Nous devons collectivement faire des efforts et comme nous avons pu le voir cet été, la planète nous envoie des messages clairs et elle exige de toutes et tous des changements dans nos habitudes ».

Sur la photo, de gauche à droite : Benoist Latour, Ginette Gagné-Stoklosa, conseiller et conseillères municipales, Gilles Blanchette, maire de Bois-des-Filion, Joé St-Germain, coordonnateur en environnement, service des Travaux publics et de l'environnement.

Hommage à un citoyen de Bois-des-Filion

Lors de la séance du conseil municipal de Bois-des-Filion, le mardi 12 septembre, les membres de celui-ci ont rendu un vibrant hommage à un résident de la Ville, Monsieur Richard Decoste.

Le lundi 1^{er} mars 2021, Monsieur Decoste a sauvé de la noyade dans la rivière des Mille-Îles une mère et sa fille.

Pour ce geste héroïque, que le conseil municipal tenait à souligner, un certificat de reconnaissance lui a été remis ; de plus, il a été invité à signer le livre d'or de la Ville.

Sur la photo, à l'avant de gauche à droite : Gilles Blanchette, maire de Bois-des-Filion, Richard Decoste et sa conjointe, Benoist Latour, conseiller municipal. **À l'arrière de gauche à droite :** Gilbert Guérette, Denis Poirier, conseillers municipaux, Odette Filion, conseillère municipale.





Sur la photo : Représentants des services et régies de police participants : Christian Coutu, Bruno Denis et Thierry Vallières du Service de police de Saint-Eustache, Martin Gagnon du Service de police intermunicipal de Terrebonne-Sainte-Anne-des-Plaines-Bois-des-Filion, Yannick Vaillancourt, Patrick Denis et Jean-Philippe Labbé de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, Germain Cusson et Catherine Boyer de la Sûreté du Québec, Karine Desaulniers de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, Yves Tessier du Service de police de Blainville et Catherine Normandin du Service de police de la Ville de Mirabel. Maires et mairesses des Villes participantes : Pierre Charron de Saint-Eustache, Christine Beaudette de Boisbriand, Jean Comtois de Lorraine, Benoît Proulx de Saint-Joseph-du-Lac, Liza Poulin de Blainville, Bernard Bigras-Denis de Lachute, Gilles Blanchette de Bois-des-Filion, Denis Martin de Deux-Montagnes, Eric Westram de Rosemère, Pascal Quevillon d'Oka, François Robillard de Saint-Marthe-sur-le-Lac et Sonia Fontaine de Pointe-Calumet. Conseiller-ère-s municipaux-ales : Sylvie Mallette, présidente de la Commission de la sécurité publique de la Ville de Saint-Eustache, Raymond Tessier, Vice-président de la Commission de la sécurité publique de la Ville de Saint-Eustache et Lori Doucet, présidente du Comité de la sécurité routière de la Ville de Boisbriand. Représentant de la Société de l'assurance automobile du Québec : Marouan Bel Fakir, conseiller en relation avec le milieu – Montréal-Ouest, Laval, Basses-Laurentides, Direction des stratégies et des partenariats en sécurité routière.

Sécurité routière « Ici, il y a de la vie. Ralentis! »

La Ville de Bois-des-Filion prend part à la nouvelle campagne en matière de sécurité routière « Ici, il y a de la vie. Ralentis! » en partenariat avec plusieurs autres villes des Laurentides, de Lanaudière et la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

Cette campagne vise à promouvoir une conduite responsable et sécuritaire, particulièrement dans les zones scolaires.

Ainsi, des panneaux de sensibilisation sont apparus aux abords des zones scolaires de la ville. Ces panneaux servent de rappel constant de l'importance de ralentir et de demeurer attentif aux environnements scolaires.

Lors du dévoilement de la campagne, le maire de Bois-des-Filion, Gilles Blanchette, a déclaré : « La sécurité routière aux abords des écoles est une préoccupation majeure pour les municipalités. Malheureusement, les statistiques de la Société de l'assurance automobile du Québec montrent une augmentation tragique des incidents impliquant des piétons, ce qui nous rappelle l'urgence pour inverser cette tendance.

Fête de la famille 2023

Beaucoup de plaisirs et de fou rire malgré la température maussade le dimanche 10 septembre pour la quatorzième édition de la Fête de la famille à Bois-des-Filion.

Au programme pour les participants.es jeunes et moins jeunes : animation, animaux exotiques, clowns, etc., et la traditionnelle distribution de crème glacée par les élu.es.



La résidence Antoine-Feuillon

C'est en présence de la ministre responsable des Aînés et déléguée à la Santé, Sonia Bélanger, du député de Blainville, Mario Laframboise et du maire de Bois-des-Filion, Gilles Blanchette, que le groupe Mandala Santé a procédé à l'inauguration de la résidence Antoine-Feuillon, le 12 octobre. Repoussée à maintes reprises en raison de la pandémie, la cérémonie a permis aussi de souligner le lancement des travaux d'agrandissement de cette ressource intermédiaire qui accueillera bientôt 179 résidents, pour en faire la plus grande résidence du genre au Québec.

Actuellement, la résidence Antoine-Feuillon permet à 116 aînés ayant des enjeux physiques ou cognitifs avec une perte d'autonomie légère à modérée de vivre dans un milieu à caractère familial adapté à leurs besoins.

Sur la photo de gauche à droite :

Mario Laframboise, député de Blainville, Sonia Bélanger, ministre responsable des Aînés et déléguée à la Santé, Gilles Blanchette, maire de Bois-des-Filion.

Un honneur pour Bois-des-Filion

Bois-des-Filion est fière d'annoncer qu'elle a obtenu un résultat de 98 % et un ruban 5 dans le cadre du programme BiblioQualité qui reconnaît les efforts d'investissements faits par les municipalités dans leurs bibliothèques publiques.

Pour obtenir ce résultat, la Ville a été évaluée selon cinq indicateurs :

- Des dépenses d'acquisition pour développer des collections vivantes, diversifiées et en bon état;
- Des heures d'ouverture flexibles et étendues;
- Une superficie adéquate pour l'offre de services et correspondant à la taille de la population;
- Des ressources humaines formées, qualifiées et en quantité suffisante;
- Des places assises pour que les citoyennes et les citoyens puissent profiter des services et des collections.

Le maire de Bois-des-Filion, Gilles Blanchette s'est dit très fier d'obtenir un tel résultat pour une bibliothèque mise à la disposition non seulement des Filionaises et Filionois mais aussi des résident.es de Terrebonne.

Sur la photo de gauche à droite : Anna Guarnieri, conseillère municipale de Terrebonne-Ouest et Gilles Blanchette, maire de Bois-des-Filion



Ville Fleurie

La présidente du comité Ville fleurie, la conseillère municipale Ginette Gagné-Stoklosa, tient à remercier les bénévoles du comité qui ont rendu cette soirée possible : Mmes Lise Myette-Cégliá, France Verville, Carmen Dubé et Mireille Gingras, ainsi que M. Joseph Cégliá. Elle remercie également M. Jacques Leblanc, qui était membre du comité depuis 22 ans et qui a malheureusement dû se retirer de ses fonctions cet été en raison de problème de santé.

Le conseil municipal souligne également l'engagement de la population à embellir le territoire grâce aux fleurs et plantes diverses. Et comme l'a dit le maire Gilles Blanchette, Bois-des-Filion est la plus belle ville au Québec !

Photo du haut, Gilles Blanchette, maire de Bois-des-Filion

Photo du bas, Ginette Gagné-Stoklosa, conseillère municipale.



Fête des bénévoles 2023

Même si c'était un vendredi 13 octobre, les membres du conseil municipal n'ont pas eu peur de souligner le travail accompli par nos bénévoles sans qui rien ne serait possible en matière de sport, de loisir et de culture. D'ailleurs, pour l'occasion, le maire, Gilles Blanchette, n'a pas manqué de souligner le départ de deux grands bénévoles, messieurs François Girard, et Jean-Marc Bonenfant, deux personnes qui ont largement contribué à la vie communautaire de Bois-des-Filion. Mais une fête ne va pas sans musique et c'est le groupe Replay the Beatles qui s'est chargé de l'ambiance dans une salle aux allures rétro.



Sur la photo de gauche à droite :
Les membres du conseil municipal Ginette Gagné-Stoklosa, Denis Poirier, Benoist Latour et Denis Bourgeois.



Noeudvembre

Et avec le mois de novembre, c'est aussi le retour du mois de la sensibilisation au cancer de la prostate, une cause chère aux membres du conseil municipal et qui n'ont pas manqué de porter fièrement le nœud papillon, emblème de cette campagne, lors de la séance du conseil du 14 novembre et de décréter que le dimanche 19 novembre dernier était à Bois-des-Filion, la Journée de la sensibilisation au cancer de la prostate.



Et des honneurs pour trois membres du conseil municipal et non les moindres pour leur longévité comme élu.es; la Fédération québécoise des municipalités a souligné les 25 années de la conseillère municipale Ginette Gagné-Stoklosa et du maire de Bois-des-Filion, Gilles Blanchette et les 30 ans de service du conseiller Denis Poirier.

PORTRAIT DE VOS ÉLUS

Pour vous permettre de connaître vos élus

**GINETTE
GAGNÉ-STOKLOSA**Celle qui a humanisé la
politique municipale

Connue et même reconnue par ses pairs, ses ami.es et la population en général, pour son bénévolat, son engagement communautaire et son intérêt pour le développement local, Ginette Gagné-Stoklosa est fière de son parcours qui l'a menée vers la politique municipale. « Partout où je suis passée, dit-elle, j'ai toujours mis de l'avant l'humain et pour moi, quel que soit le dossier, c'est prioritaire ».

Ce n'est pas surprenant, venant de la personne qui a consacré des années à des œuvres humanitaires comme le Fonds humanitaire Tom Dee, la Sclérose en plaques, la Société canadienne du cancer et bien d'autres. D'ailleurs, ces organisations lui doivent beaucoup puisqu'elle a toujours répondu à l'appel lors de campagnes de financement à un point tel qu'il était toujours préférable d'avoir un peu d'argent de poche sur soi lors d'événements puisqu'elle réussissait toujours à en soutirer un peu plus aux donatrices et donateurs.

Cela dit, Ginette Gagné-Stoklosa est en politique municipale depuis 1997. Elle en est donc à son sixième mandat sans discontinuer. Élu.e une première fois sous la bannière de l'équipe Paul Larocque, elle a poursuivi sa route avec l'actuel maire, Gilles Blanchette. Et, au long de ce parcours de 26 années, elle a touché à presque tous les dossiers municipaux que ce soit les arts, la culture et les loisirs, la politique familiale, l'Office municipal d'habitation en passant par la sécurité publique et aujourd'hui, l'environnement.

Il faut ajouter qu'elle a mené plusieurs carrières de front. Outre son travail auprès des organismes, elle a également dirigé une compagnie de transport qui comptait une vingtaine d'employés et une douzaine de camions, et ce, jusqu'en 2019 en plus d'élever deux enfants, un garçon et une fille ; elle est aussi une grand-mère comblée. D'ailleurs, sa famille l'a toujours appuyée dans tout ce qu'elle a entrepris.

Parmi les dossiers dont Ginette Gagné-Stoklosa est particulièrement fière, il y a la butte de glissade de l'ancien parc du Millénaire, un projet pour lequel elle a dû influencer l'ensemble du conseil municipal et la relance de la Maison de la famille, une institution qui était sur le point de fermer ses portes lorsqu'elle s'est impliquée. « Non, seulement je jonglais avec les chiffres, mais, j'étais en contact régulier avec les gens notamment les bénévoles de l'organisme, il faut dire que je cherche les contacts humains ; ça me valorise », dit-elle.

Signe de son implication sociale, le concours Ville Fleurie. Horticultrice amateur.e, mais passionnée, d'ailleurs l'été, son jardin en vaut le détour, madame Gagné-Stoklosa contribue depuis des années à sa façon à l'embellissement de Bois-des-Filion et elle est de toutes les étapes du concours, de la visite des jardins en nomination jusqu'à la remise des prix. Et encore en 2023, elle a fait de ce concours un succès.

SOIRÉE

Ville Fleurie

à Bois-des-Filion

2023

Une soirée bien réussie!

C'est le mardi 3 octobre dernier lors de la fameuse soirée Ville fleurie que les finalistes et les gagnants du plus populaire concours de Bois-des-Filion ont été dévoilés!

C'est donc une salle pleine à craquer qui attendait notre comité Ville fleurie ainsi que notre invitée spéciale Marthe Laverdière qui a livré un spectacle haut en couleur, à la hauteur de sa réputation! Elle a su allier son côté formateur et son humour légendaire afin de tenir la foule en haleine. Nous la remercions d'avoir accepté de participer à notre événement!

Par ailleurs, le comité Ville fleurie a travaillé d'arrache-pied tout l'été pour mener à bien cette soirée qui fut une réussite totale! Merci à tous les citoyennes et citoyens qui ont pris part à ce concours!

Gagnants 2023

CATÉGORIE RÉSIDENCE

SECTEUR 1

353, montée Gagnon

SECTEUR 2

4, terrasse Jobin

SECTEUR 3

19, 34^e Avenue

SECTEUR 4

305, place du Coteau

SECTEUR 5

68, rue du Belvédère



CATÉGORIE BALCON

381, montée Gagnon, appartement 203

CATÉGORIE COMMERCE / INDUSTRIE

Garderie éducative Pomme d'Amour
380, boul. Adolphe-Chapleau

RUE FLEURIE 2023

Place des Affluents

ACTIVITÉS LIBRES

DU 23 DÉCEMBRE 2023
AU 6 JANVIER 2024

Horaires des fêtes

PICKLEBALL LIBRE

23 au 30 décembre
de 12 h 30 à 14 h 30

2 au 6 janvier
de 12 h 30 à 14 h 30

10 \$ (taxes incluses) /
1 heure / terrain

BADMINTON LIBRE

23 au 30 décembre
de 15 h à 17 h

2 au 6 janvier
de 15 h à 17 h

10 \$ (taxes incluses) /
1 heure / terrain

BASKETBALL LIBRE

23 au 30 décembre
de 18 h à 20 h

2 au 6 janvier
de 18 h à 20 h

5 \$ (taxes incluses) / joueur pour
la période complète de jeu

* Fermés les 24, 25, 31 décembre et 1^{er} janvier. Horaires sujets à changement selon la disponibilité du gymnase et de la main-d'œuvre. Information ou paiement à la Salle de quilles de Bois-des-Filion. Sous-sol du Centre des loisirs (80, 33^e Avenue)

PROFITEZ DES BELLES JOURNÉES D'HIVER À BOIS-DES-FILION

PATINOIRES

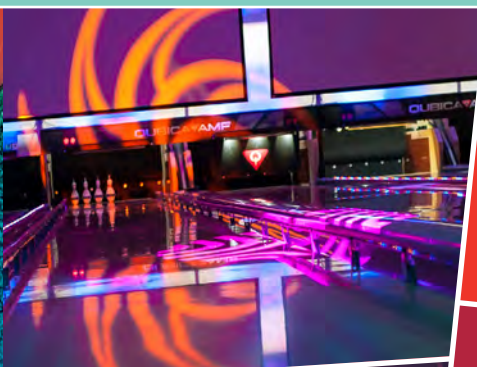
PARC ROGER Rue du Vallon entre les 24 ^e et 25 ^e Avenues	PARC LESAGE À l'angle de la rue Édouard-Lafortune et de la 33 ^e Avenue	PARC PAUL-PERRON Petite glissade Boulevard Adolphe-Chapleau, entre les 53 ^e et 55 ^e Avenues	PARC ÉMILE-PIGEON Avenue des Bois-Francis
HOCKEY PETITE SURFACE ABRIBUS À DISPOSITION	HOCKEY ABRIBUS À DISPOSITION	PATIN LIBRE ABRIBUS À DISPOSITION	SENTIER DE GLACE PATIN LIBRE

Veuillez-vous référer à villebdf.ca/patinoires pour connaître les dates d'ouverture des patinoires.



COURS | ATELIERS | ACTIVITÉS

Référez-vous au Cahier des loisirs version numérique pour consulter toutes les activités disponibles pour la session Hiver 2024



SALLE DE QUILLES

BOIS-DES-FILION

- ▷ FÊTES
- ▷ SOIRÉES 5 À 7
- ▷ SALLE PRIVÉE

Horaire des fêtes

Samedi	12 h à 21 h
Dimanche	12 h à 17 h
Lundi :	12 h à 21 h
Mardi :	12 h à 21 h
Mercredi :	12 h à 21 h
Jeudi :	12 h à 21 h
Vendredi :	12 h à 21 h

Pour combler votre temps des Fêtes, venez vous amuser à la Salle de quilles de Bois-des-Filion!

Vous pouvez, en tout temps, réserver notre salle privée dès maintenant pour un 5 à 7 entre amis, un événement corporatif ou une fête d'enfants. Communiquez avec nous pour connaître les détails.

80, 33^e Avenue, Bois-des-Filion
 (sous-sol du Centre des loisirs)
 450 621-1460, poste 5102
 quilles@villebdf.ca

Veillez noter que nous serons fermés les 24, 25, 31 décembre 2023 et 1^{er} janvier 2024.

SESSION HIVER 2024

GYMNASTIQUE ET TRAMPOLINE RÉCRÉATIVE

- GYMNASTIQUE MIXTE 3-5 ANS
- GYMNASTIQUE 5-7 ANS
- GYMNASTIQUE 7 ANS ET +
- TRAMPO-TUMBLING MIXTE 5-7 ANS
- GYMNASTIQUE AVANCÉE
- GROUPE RELÈVE 5-7 ANS
- INITIATION À LA COMPÉTITION 7 ANS ET +

Durée : **17 semaines**
 Début : **Semaine du 8 janvier 2024**
 Fin : **1^{er} juin 2024** (Spectacle fin d'année)
 Frais additionnels de 50 \$ pour non-résident



Cours offerts par
Royal Gym

Informations et inscriptions :
www.royalgym.ca
royal-gym@outlook.com
 450 621-8472

SESSION HIVER 2024

TAEKWONDO BOIS-DES-FILION

- ENFANT ACTIF 4 À 6 ANS
- S'ENTRAÎNER À S'ENTRAÎNER 13 ANS ET +
- CLASSES POUR CEINTURES NOIRES
- HOSHINSOOL TAEKWONDO 15 ANS ET +

Début des cours le 8 janvier 2024



Informations et inscriptions :
taekwondoboisdeshfilion.com
 Maître Serge Couture
 514 792-7333

PARC À L'ŒIL

VOTRE SERVICE DE POLICE DEMANDE VOTRE COLLABORATION!

Vous êtes voisin ou usager d'un parc à Bois-des-Filion? Nous vous invitons à communiquer avec nous dès que vous êtes témoin d'incivilités ou d'actes criminels dans un parc.

- **Vandalisme**
- **Consommation de drogue ou d'alcool**
- **Infractions aux règlements municipaux**
- **Comportements suspects**

COMPOSEZ 9-1-1

Vous pouvez le faire en toute confidentialité.

Toute information pouvant parfois sembler anodine à vos yeux peut être utile!

POLICE
TERREBONNE

TERREBONNE
SAINT-ANNE-DES-PLAINES
BOIS-DES-FILION



ENVOYEZ-NOUS VOTRE CANDIDATURE!

La Ville de Bois-des-Filion désire se créer une banque de candidatures pour les postes suivants :

- **JARDINIER.E**
- **PRÉPOSÉ.E AUX TRAVAUX PUBLICS SAISONNIERS**

De plus, les parents et étudiants sont invités à rester à l'affût; la Ville de Bois-des-Filion s'est dotée d'une banque de candidatures pour les postes suivants :

- **ANIMATEUR.ES
CAMP DE JOUR**

Envoyez-nous
votre CV par
courriel à :
cv@villebdf.ca

*Advenant de la disponibilité
de l'un de ces postes,
seuls les candidats
sélectionnés seront
contactés.*



BOIS-DES-FILION



VOUS SOUHAITEZ DONNER DES COURS À LA VILLE ?

Contactez le Service des loisirs, culture et vie communautaire pour offrir vos services.

450 621-1460 #2101
ou loisirs@villebdf.ca



UN JEUNE FILIONOIS AU YOUTH CUP DE SOCCER AU PORTUGAL

Loan Martin, un jeune joueur de soccer de Bois-des-Filion, représentera le Canada au prochain tournoi international Algarve Youth Cup qui se déroulera dans la ville de Vila-Réal Santo-Antonio au Portugal du 22 au 31 mars 2024.

Cette compétition qui s'adresse à 120 jeunes joueurs.euses de 7 à 15 ans est organisée sous les auspices de la FIFA. C'est l'occasion pour toutes et tous de se mesurer à des clubs étrangers et de se faire remarquer par des recruteurs d'académies européennes.

Intégré à l'équipe de l'École sportive de Montréal – Canada, Loan joue actuellement au niveau U10D1 avec les Titans de Bois-des-Filion tout en poursuivant sa scolarité avec des résultats satisfaisants.

Il va sans dire que Loan aspire à devenir joueur professionnel. Pour aider Loan à réaliser son rêve, sa famille organise une campagne de sociofinancement.

Bonne chance, Loan



**VOUS PRATIQUEZ
UN SPORT D'ÉLITE
INDIVIDUEL
OU D'ÉQUIPE
FAITES-NOUS LE SAVOIR !**

LE BOISÉ PARTAGERA
VOS RÉSULTATS ET
VOS EXPLOITS!

Communiquez avec nous à
ville@villebdf.ca



Pour tous les services municipaux
450 621-1460
 ville@villebdf.ca



Pour toute urgence	9-1-1
Grand Montréal	211
Police (non urgent)	450 471-4121
Cité de la Santé de Laval	450 668-1010
C.L.S.C. Thérèse de Blainville	450 433-2777
Centre antipoison	1-800-463-5060
Hôpital St-Eustache	450 473-6811
Hydro-Québec	1-800-790-2424
Info-crime	1-800-711-1800
SPCA Monani-Mo (animaux errants/perdus)	450 302-3415
Tel-Aide	514 935-1101
Info-Santé	811

Associations sportives

Association de hockey mineur	www.ahmsadp.com
Association de soccer	www.cstians.com
Association de baseball mineur (BLRT)	www.baseball-blrt.com
Club de gymnastique Royal Gym	royalgym.ca
Club de Taekwondo	www.taekwondoboisdeshfilion.com
Club de patinage artistique	www.cpasadp.com

Autres services

Cour municipale	450 961-2001
Office municipal d'habitation	450 621-3722
OMH Thérèse-De Blainville	450 434-1149

Députés

Député provincial M. Mario Laframboise	450 430-8086
Député fédéral Mme Louise Chabot	450 965-1188

Promotion économique

MRC Thérèse-De Blainville	450 621-5546
---------------------------------	--------------

Organismes bénévoles

Friperie de Bois-des-Filion	450 621-5521
Association de l'âge d'or	450 420-3448
Cercle des Fermières	514 262-3162
Chevaliers de Colomb - Conseil 5661	450 621-0579
Corps de cadets 2935 Bois-des-Filion	cadetsbdf@hotmail.ca
Filles d'Isabelle	514 919-9038
Maison de la famille	450 965-0666
Service d'aide St-Maurice	450 621-3354
Ville fleurie	450 621-1460, poste 1001

Éducation

Cégep Lionel-Groulx	450 430-3120
Centre de services scolaires des Mille-Îles	450 974-7000
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	450 621-5600
Cégep de Lanaudière-Repentigny	450 470-0911
École Félix-Leclerc	450 621-7760
École Le Rucher	450 621-1750
École secondaire Rive-Nord	450 621-3686

Paroisse

Saint-Luc	450 621-5521
-----------------	--------------

Transport

Réseau de transport métropolitain	
Secteur Couronne-Nord	450 433-7873
Transport adapté	450 433-4000
Covoiturage	www.rive-nord.covoiturage.ca
Taxibus	579 275-0301

Diffuseurs culturels

Odyscène	450 434-4006
----------------	--------------



BLAINVILLE
 MILIEU HÔTE • HIVER 2026

Félicitations à la Ville de Blainville
 pour l'obtention de la Finale des Jeux du Québec à l'hiver 2026!